



Madame, Monsieur

SOUDEILLES, le 17 janvier 2017

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **Mairie de Soudeilles**, le **24 janvier 2017, à 20h00** et dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

- 01 - PARC EOLIEN DU PUY PERET
- 02 - Remboursement sinistre
- 03 - Voirie 2017

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Maire, M. Jean-François LAFON



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 24 janvier 2017

L'an **deux mil dix sept, le vingt quatre janvier**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, M. Pascal DRUON, Mlle Amélie BATTEJAT, Mme Joëlle CHABRERIE, Mme Mireille HOWSON, M. Benoit MAZE, M. Thomas MIGNAUT.

Étaient absents excusés : Mme Yvonne MAGNE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Yvonne MAGNE en faveur de M. Pascal DRUON.

Secrétaire : M. Gilles ROUCHES.

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-001 : PARC EOLIEN DU PUY PERET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer suite à l'enquête publique présenté par la société PARC EOLIEN DU PUY PERET pour la création d'un parc éolien sur les communes de Péret-Bel-Air et de Davignac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 6 abstentions et 3 voix pour, approuve le projet.

.
9 VOTANTS
3 POUR
0 CONTRE
6 ABSTENTIONS

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-002 : Remboursement sinistre

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un chèque de GROUPAMA d'un montant de 126,00€ concernant un remboursement de sinistre sur le tracteur communal (bris de glace).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- accepte le chèque tel que défini ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables.

.
9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2017-003 : Voirie 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de Corrèze Ingénierie concernant des travaux de voirie à réaliser au cours de l'année 2017 d'un montant HT de 32 653,55€ soit 39 184,26€ TTC sur les voies suivantes :

- VC2 de la RD 165 à Robert,
- VC6 de Robert à la route du Monjanel,
- VC7 du Pont ASF aux Pierres Blanches,

MAIRIE DE SOUDEILLES - Séance du 24/01/2017 - Folio 3
- VC 12 pont de Bonneval.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide la réalisation des travaux tels que définis par Corrèze Ingénierie,
- autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

.
9 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
2 ABSTENTIONS

Récapitulatif des délibérations prises :

MA_DEL_2017_001 : PARC EOLIEN DU PUY PERET

MA_DEL_2017_002 : Remboursement sinistre

MA_DEL_2017_003 : Voirie 2017

Signatures des membres présents :

M. Jean-François LAFON (Président de séance)		M. Gilles ROUCHES (Secrétaire de séance)	
M. Pascal DRUON		Mlle Amélie BATTEJAT	
Mme Joëlle CHABRERIE		Mme Mireille HOWSON	
M. Benoit MAZE		M. Thomas MIGNAUT	
Mme Yvonne MAGNE	ABSENT EXCUSÉ (Pouvoir M. Pascal DRUON)		

Séance du 24/01/2017 clôturée à 22h30